

DECEMBRE 2016

# INFORMATIONS *municipales*



## MARANGE-ZONDRANGE

Mairie de Marange-Zondrange  
9, rue du ruisseau  
Tél. : 03 87 64 37 71  
[mairie.marange-zondrange@wanadoo.fr](mailto:mairie.marange-zondrange@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi de 18h à 19h  
Mardi et vendredi de 11h à 12h



# État civil



## Naissances

- HAHN Malone est né le 8 novembre 2016
- HINZ Théo est né le 19 juin 2016
- LUCAS Erin, Cyrielle est née le 28 mai 2016
- SPACHER Lucie, Sophie est née le 30 Septembre 2016

## Décès

M. SCHMITT Roland Etienne né à Metz le 09/11/1950 est décédé à Ars-Laquenexy le 22 juillet 2016

# Projets et travaux en 2016

## Coussins berlinois

Des coussins berlinois ont été installés au niveau de l'école ainsi qu'à la sortie de Marange en direction de Hallering. Le coût des travaux qui s'est élevé à 6560 € a été financé à hauteur de 1950 € par une subvention provenant des amendes de police et de la DAC.



## Appartements 5 rue de Hallering

L'ensemble des fenêtres des appartements a été remplacé par de nouvelles fenêtres double vitrage. Le montant total des travaux s'élève à 8500 € TTC. Une subvention versée par le DUF a financé le projet à hauteur de 4000 €.

## Conteneurs en verre

Deux conteneurs en verre ont été installés sur une nouvelle plateforme mise en place sur le parking en face du croisement avec la rue de Zondrange à Marange. Ces travaux ont été pris en charge par le DUF et permettront la dépose du verre à recycler. La collecte du verre à domicile n'étant plus effectuée à partir du 1er janvier 2017.



## Crépis local 13 rue du ruisseau

Une première couche de crépis a été réalisée sur la façade ouest du bâtiment en face de la mairie. Une seconde couche est prévue pour le printemps.



# Travaux et projets à venir

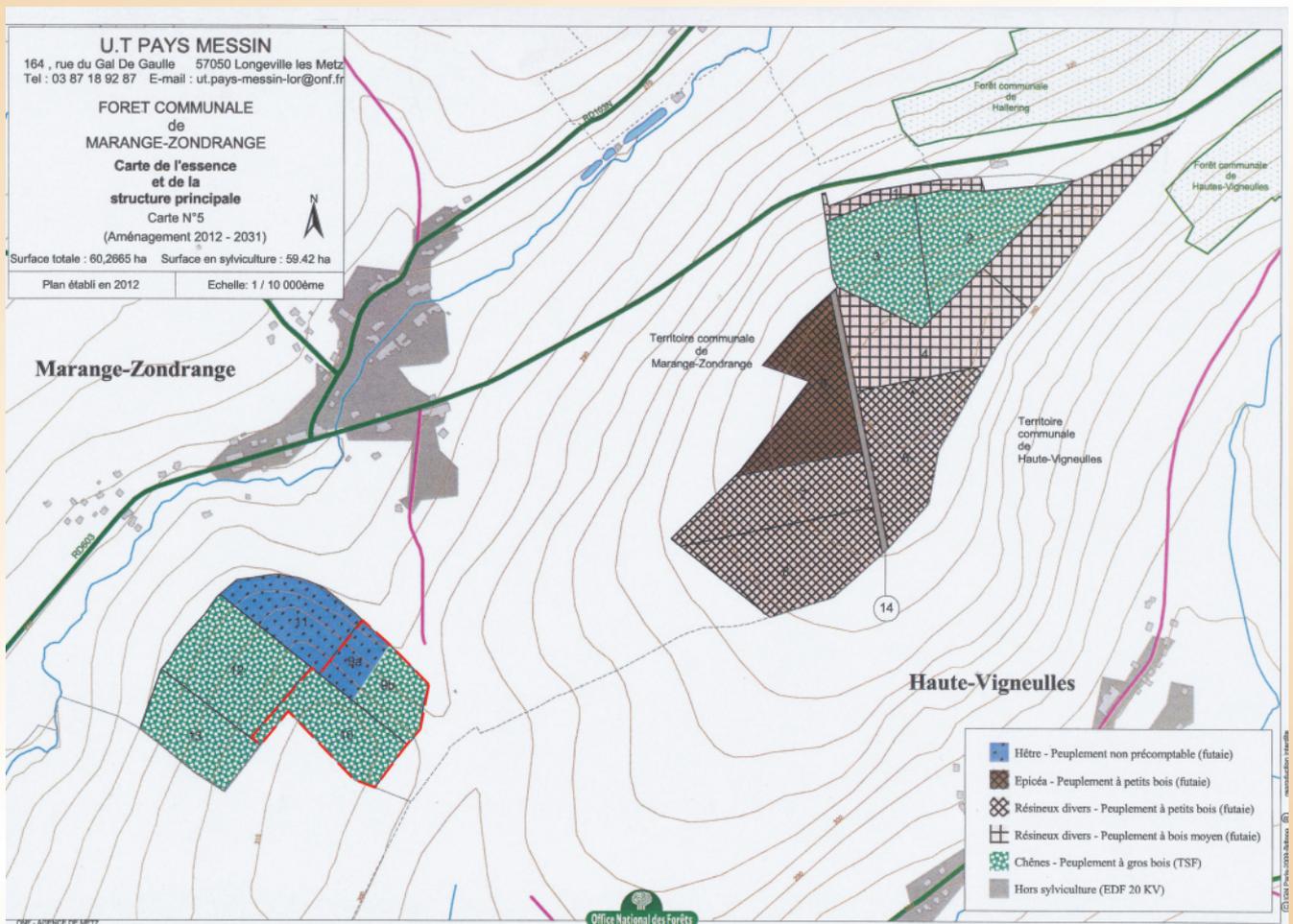
## Assainissement

La communauté de commune du DUF en charge du projet a entamé les dernières procédures administratives concernant le foncier accueillant les nouvelles installations d'assainissement. Le dossier de subvention a été envoyé à l'agence de l'eau qui dispose de deux mois pour instruire la demande de projet. Les travaux devraient donc débuter vers le milieu du premier semestre 2017.



## Coupe de bois

Une coupe de bois aura lieu en janvier sur les parcelles 9 et 10 le long de la route de Haute-Vigneulles



## **Chantier des éoliennes de Zondrange**

Les derniers travaux sur le chantier des éoliennes de Zondrange dont la mise en marche a déjà été effectuée sont en cours et devraient se terminer courant janvier. Les chemins seront à ce moment ouvert au public. Une convention concernant les chemins menant aux éoliennes a été signée entre la société Nordex et la commune afin que celle-ci prenne en charge l'entretien des voies d'accès en échange d'une compensation financière de 5000 € par an.



## **Réfection de la toiture de l'école et du préau**

La réfection de la partie arrière de la toiture de l'école ainsi que celle du préau est prévue courant 2017 plusieurs fuites ayant été détectées. La réparation de la toiture permettra de terminer l'isolation des combles dont une partie des travaux a été achevée en décembre.

## **Écoulements des eaux de pluie**

Pour limiter les débordements d'eau qui surviennent à la suite de pluies intenses, les écoulements d'eau de pluie seront modifiés rue des mésanges au lotissement.

Une retenue d'eau est également prévue près de la salle des fêtes.

## **Déploiement de la fibre optique**

Le déploiement de la fibre optique qui devrait couvrir la plus grande partie de notre département devrait être achevé en 2019 au niveau du DUF. Les travaux dans notre commune sont prévus courant de l'année 2018. La fibre optique permettra un accès haut débit à l'Internet.

# École

## Effectifs scolaires de la rentrée 2016/2017



<b>École maternelle de Basse-Vigneulles</b> <b>29 élèves</b>	
PS	10
MS	7
GS	12

<b>École primaire de Haute-Vigneulles</b> <b>17 élèves</b>	
CM1	11
CM2	6

<b>École primaire de Marange-Zondrange</b> <b>26 élèves</b>	
CP	11
CE1	6
CE2	9

### **Projet de PEDT**

Le projet de PEDT a été approuvé par la DDCS et la DSDEN. La durée de validité du PEDT est de trois ans.

# Repas des anciens

Fête du 13 mars 2016



# Arbre de Noël

Fête du 18 décembre 2016

Pour l'édition 2016 de l'arbre de Noël, un spectacle a été organisé. Enfants et parents ont pu participer aux animations et chants autour du thème et de l'histoire de Noël.



Distribution des cadeaux par le père Noël



# Agenda 2017

## **Repas des anciens 2017**

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 30 avril. Les personnes concernées sont invitées individuellement. Prévoyez déjà la date sur vos agendas.

# Informations pratiques

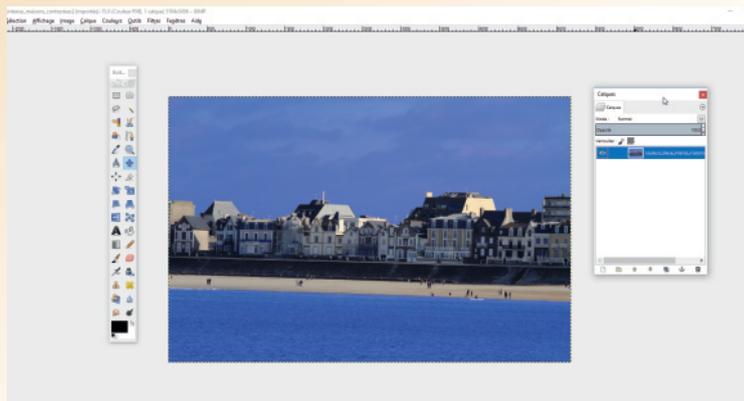
## Arrêté préfectoral réglementant la vente d'artifices et d'articles pyrotechniques

Comme pour l'année 2015 un arrêté préfectoral (n° 2016-146 du 16/12/2016) visant à réglementer la vente d'artifices a été pris. La vente, transport ou utilisation d'artifices est interdite sauf pour les artifices de catégorie C1, K1, F1 et F2



## Cours informatique

Les cours informatiques ont repris depuis la rentrée scolaire. Un nouveau cours sur la retouche d'images a été proposé. Les participants ont pu découvrir le logiciel open source GIMP. Les différentes fonctionnalités du logiciel comme l'utilisation des calques et des masques, courbes de couleurs et filtres ont pu être exercées lors d'exercices pratiques sur les PCs.



## Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi de 18h à 19h

- Mardi et Vendredi de 11h à 12h

La mairie sera fermée du 23/12/2016 au 02/01/2017 inclus.

## Permanence du 31/12/2016

Une permanence sera assurée à la mairie pour recueillir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales le samedi 31/12/2016 de 10h à 12h.

## Modalités de location de la salle des fêtes

Les modalités concernant la location de la salle des fêtes - dont les tarifs de location - seront modifiées en 2017. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Céline Ackermann est depuis décembre l'interlocutrice pour la location de la salle en ce qui concerne la remise des clés et l'inventaire en fin de location.

# Réalisation

Ce bulletin a été réalisé et imprimé par l'équipe municipale. Les suggestions sont les bienvenues et peuvent être adressées directement à la mairie.